

encore si, après le 1^{er} août, soit le début de la prochaine campagne agricole, elle aura la responsabilité de l'orge et de l'avoine.

Cette date est significative. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé a répété maintes fois à la Chambre qu'une politique en matière de céréales fourragères serait annoncée avant le 1^{er} août. Pourquoi le 1^{er} août? Pourquoi pas le 1^{er} juillet? Qu'y a-t-il de significatif à propos du 1^{er} août? La campagne agricole de la Commission du blé se termine le 31 juillet et la nouvelle campagne débute le 1^{er} août. On peut donc assumer que le 1^{er} août, la nouvelle campagne de la Commission canadienne du blé s'amorcera de façon quelque peu différente d'il y a un an en ce qui concerne l'avoine et l'orge. La Commission aura peut-être moins de responsabilités et il y aura peut-être des changements.

● (2040)

Afin que tout le monde, les gouvernements provinciaux, les députés fédéraux, les agriculteurs et leurs représentants, qu'ils soient dirigeants d'organismes agricoles ou députés, soient bien au courant de ce que le ministre compte faire, avant la tenue de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, le ministre se doit d'éclairer la Chambre ce soir. Il n'a pas à être précis. Il peut faire ce que le ministre chargé des questions énergétiques a proposé, mais en moins de 700 pages, j'espère. Il peut exposer le problème et nous dire ce qu'il compte faire en un, deux ou trois points. Le ministre supprimera-t-il les frontières pour l'orge et l'avoine de sorte qu'on puisse les acheter, n'importe où dans l'Ouest, au même prix que le voisin? Permettra-t-il à la bourse des grains de Winnipeg d'établir les prix? Fixera-t-on un plancher pour les prix? Le prix initial aura-t-il une signification? Voilà autant de questions que se posent les agriculteurs et leurs représentants à l'approche du 1^{er} août. Le problème est difficile mais pas impossible à résoudre.

Le ministre a une occasion toute choisie d'élargir le marché des céréales fourragères afin que les producteurs canadiens puissent soutenir plus facilement la concurrence de la part du maïs américain. Il a également une occasion unique de renforcer la Commission canadienne du blé et d'améliorer la situation des Canadiens qui s'occupent de la commercialisation du blé en leur donnant exactement les quantités stockées dans les fermes et dans les entrepôts commerciaux.

Le ministre s'est donné pour mission de retirer les céréales des entrepôts commerciaux. Il a ramené la réserve de blé à 178 millions de boisseaux. Il s'est engagé à économiser l'argent du gouvernement fédéral. La seule chose que je puis dire en guise de conclusion c'est que dans cette nouvelle politique des grains fourragères, cet engagement occupera toujours une place prépondérante dans son esprit. A croire cela, on pourrait dire qu'en substance, le ministre pousse les céréaliculteurs de l'Ouest sur le marché libre en assurant la commercialisation de leurs céréales à l'intérieur du pays. Je ne pense pas que cela soit nécessaire.

Il faudrait apporter quelques changements du genre de ceux que j'ai proposés, à savoir le raffermissement du rôle de la Commission canadienne du blé qui permettrait d'avoir un meilleur système d'établissement des prix et d'étendre davantage au Canada le système de commercialisation des céréales fourragères de l'Ouest tout en fournissant des renseignements sur les stocks disponibles. Au cours de cette campagne agricole, le ministre a demandé que l'onensemence en orge 16 millions d'acres.

Grains fourragers

On n'en a ensemencé que 11 millions. Il y a eu 25 millions d'acres en jachère d'été. Pourquoi n'y en a-t-il pas eu plus? Les céréaliculteurs n'avaient pas confiance dans le jugement du ministre. Si ce débat ne fait que forcer le ministre à dire toute la vérité à ce sujet, il profitera aux cultivateurs de l'Ouest.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je suis heureux qu'une fois de plus nous ayons l'occasion de discuter des graves problèmes auxquels se heurte actuellement la plus ancienne, la plus digne et la plus importante industrie de notre pays, soit l'agriculture. Quoi qu'en pensent certains économistes bien avertis, je suis convaincu, pour ma part, que l'industrie agricole devra toujours exister, et je pense très sincèrement que nous devrions travailler de tout notre cœur à la développer davantage, à la perfectionner, afin d'être en mesure de fournir à l'humanité les produits agricoles dont elle a besoin.

Nous savons tous, en ce moment, que l'agriculteur canadien lutte de plus en plus pour assurer sa survie, tant dans l'Est que dans l'Ouest du pays. Au fait, l'agriculteur canadien traverse des moments excessivement difficiles. Et parmi les problèmes qui se posent dans le domaine agricole on en soulève deux ce soir, soit celui de l'importation de certains produits essentiels à la production des viandes et de la volaille, et également celui des grains de provende.

Ce dernier problème représente des difficultés très sérieuses pour les agriculteurs, surtout ceux de l'Est et de la Colombie-Britannique, et pour le régler, il faut absolument que l'État prenne ses responsabilités et se décide d'agir, afin d'apporter une solution équitable non pas à l'avantage d'une partie du pays en particulier, mais du pays tout entier.

Nous avons assisté, au cours du mois de juin, à une rencontre à Drummondville, où l'on a discuté de la politique des grains de provende que le gouvernement doit annoncer, dit-on, vers le début du mois d'août. J'ai toujours confiance que le gouvernement annoncera, à ce moment-là, une politique véritable, visant non pas à diviser davantage le pays, mais à favoriser une meilleure compréhension entre tous les Canadiens, et à donner des chances égales aux agriculteurs de l'Est et de l'Ouest.

Le contrôle imposé récemment par les États-Unis sur l'exportation de certains produits dont nous avons absolument besoin nous cause des problèmes. Quant à nous, nous avons également répondu en décrétant un embargo sur l'exportation de matières essentielles à la production, et en exigeant l'obtention de permis donnant le droit aux exportateurs d'exporter certaines catégories de produits dont les États-Unis ont également besoin.

Alors, les économistes au service du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et du gouvernement fédéral ont, à mon sens, failli à leur tâche. Ils ont failli d'une façon monumentale. Il suffit d'examiner tous les problèmes auxquels nous avons à faire face, qui demeurent sans solution, après avoir appliqué leurs recommandations, après avoir suivi leurs recettes, pour s'en rendre compte.

Lorsqu'une cuisinière prépare une pâte quelconque en suivant une recette, c'est dans le but d'obtenir un mets qui sera appétissant, un mets dont tous les convives seront satisfaits, mais si, en suivant cette recette, elle se rend compte qu'elle a manqué son coup, elle sera plus sage la prochaine fois et hésitera longuement avant de suivre la recette de ces supposés experts, qui connaissent tout et qui prétendent être en mesure de régler les problèmes.